

INTERVENTION SNESUP DU 11 AVRIL 2018 SUR LA CONCERTATION SOCIALE RELATIVE À LA RÉFORME DE LA LICENCE

La concertation sociale relative à la réforme de la licence, annoncée par la ministre lors du CNESER du 20 mars dernier, débutera mercredi 11 avril et se terminera le 25 avril, soit 12 réunions durant 6 jours (11, 12, 16, 17, 20 et 25 avril) pour décider de l'avenir de la licence, de l'entrée à l'université. Rien que ça !

Le 1^{er} GT sera consacré au contrat réussite pédagogique et aux missions d'un directeur ou d'une directrice d'études.

Le 2^e GT sera dédié à l'ingénierie de formation de la nouvelle licence remettant en cause les 1 500 heures.

Le 3^e GT sera consacré aux « nécessaires » évolutions des dispositifs d'évaluation, « sans tabou, ni dogmatisme », selon M^{me} Vidal (CNESER du 20/3/18). Fin du redoublement, de la compensation, contrôle continu intégral, fin de la 2^e session, inscription à l'UE, validation de la licence par blocs de compétences ? Tout est ouvert !

Enfin, le 4^e GT portera sur la question de la professionnalisation de la nouvelle licence universitaire et l'évolution des licences professionnelles et des DUT : entrepreneuriat et alternance seront les maîtres-mots de ce GT, la fusion des DUT et des licences pro aussi.

D'ORES ET DÉJÀ, LE SNESUP-FSU DEMANDE LA COMMUNICATION DU PROJET D'ARRÊTÉ LICENCE

Les objectifs de ces GT sont de transformer complètement, tant sur le fond que la forme, la licence, ce qui impactera ensuite durablement le master et enfin le doctorat. Le SNESUP-FSU demande que soit communiqué le projet de texte sur l'arrêté licence afin que la « concertation » soit une véritable négociation et non pas une occupation qui nous détourne des mobilisations actuelles.

La communauté de l'ESR doit avoir le temps de travailler et d'élaborer un projet émancipateur pour notre jeunesse qui a soif de connaissances, de qualification pour une insertion professionnelle épanouie et de justice sociale pour une société plus équilibrée. Travailler dans la précipitation n'est pas acceptable : le SNESUP-FSU demande le report des GT.

UN MOUVEMENT PRENANT DE L'AMPLEUR EST EN COURS, L'IGNORER NE SERAIT PAS RESPONSABLE

Améliorer la réussite étudiante en licence est un des objectifs du SNESUP-FSU ; à côté de moyens nouveaux pour encadrer les étudiant.e.s, cette ambition requiert le plus large engagement de toute la communauté universitaire. Aujourd'hui, la brutalité des dispositifs encore incertains et instables décidés unilatéralement par le ministère, et dont les effets sur la rentrée universitaire sont déjà attendus comme une pagaille monumentale, rend impossible toute réflexion sereine et toute organisation prospective. Le SNESUP-FSU maintient sa demande d'abrogation de la loi ORE et réclame un moratoire d'un an sur les évolutions éventuelles de l'arrêté licence ; dans ce cadre, le report à novembre 2018, au sein du comité de suivi LMD du CNESER, des GT envisagés par le ministère s'impose.

Parce que le SNESUP demande l'abrogation de la loi ORE et qu'il participe actuellement aux mobilisations en cours, il ne saurait contribuer à sa mise en œuvre réglementaire. Pour autant, soucieux d'améliorer la réussite des étudiant.e.s, il est favorable à l'ouverture d'un grand débat sur les formations universitaires du 1^{er} cycle. Il faut qu'un débat serein et démocratique, sans précipitation, puisse avoir lieu. Il s'agit de l'avenir des étudiant.e.s, peut-être de nos enfants ou petits-enfants.